

## COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE



194, Bd Faidherbe  
59506 DOUAI CEDEX  
Tél : 03.27.93.00.23  
Fax : 03.27.93.39.53  
[ce.wagon.douai@orange.fr](mailto:ce.wagon.douai@orange.fr)

**Douai, le 8 Juin 2009**

**Aux Présidents des Groupes  
RENAULT et PSA**

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le Groupe Européen WAGON Automotive, détenu par le Milliardaire Américain Wilbur ROSS, a explosé en fin d'année 2008.

Depuis le 11 Décembre 2008, les 8 sites de production et le Siège Social des entreprises françaises du Groupe sont en Règlement Judiciaire dans le cadre d'une cession de leurs activités à un ou plusieurs repreneurs et ce, en accord avec les deux Constructeurs Automobiles Français que sont RENAULT et PSA, sous couvert du CIRI.

Durant la première période d'observation qui vient d'être reconduite par le Tribunal de Commerce de VERSAILLES, les salariés de nos entreprises ont totalement assuré leurs engagements vis-à-vis de vos besoins, malgré une baisse importante de l'activité automobile (de 30 à 50 %), y compris en progressant au niveau de la qualité du travail rendu.

Or, non seulement ceux-ci ont subi des périodes de chômage avec des pertes de salaires importantes mais ils ont accepté un plan d'économie se soldant par la suppression de 392 emplois, en partie sur la base de départs volontaires.

Ces mêmes salariés, avec l'ensemble de leurs Organisations Syndicales, ont estimé lors du dernier C.C.E. du 3 Juin 2009, que toute reprise par un ou plusieurs Groupes industriels ne pouvait se faire sur la base d'un calcul mathématique se référant aux niveaux des chiffres d'affaires actuels, ce qui ne garantirait aucunement le plein emploi de nos permanents.

En effet, nous constatons que ces dernières semaines toutes les reprises de Groupes se font de cette manière ce qui, pour nous, ne se traduit pas automatiquement par une solution pérenne pour les entreprises concernées.

Or, le Président de la République lors de l'annonce de son plan de soutien pour l'Automobile s'était engagé sur la question de l'arrêt des délocalisations des Constructeurs Français afin de soutenir nos propres entreprises nationales.

On peut constater d'ailleurs que dans le cadre du Groupe OPEL, le Gouvernement Allemand n'a pas hésité à soutenir financièrement la reprise de celui-ci sous couvert d'une priorité de protection de l'emploi des 25 000 salariés travaillant dans les entreprises allemandes qui représente 50% du personnel total de ce Groupe.

En France, le Groupe RENAULT vient de relocaliser la production de la CLIO II à FLINS, ce qui permet d'assurer du travail pour 400 salariés de cette entreprise à temps plein. Nous pensons que cette mesure doit se multiplier en direction non seulement des entreprises des Constructeurs, mais également avec des retombées positives pour les Equipementiers et les Sous-traitants français.

Nos salariés souhaitent donc que vous étudiez toute possibilité d'attribution de charges de travail pour chacun des sites afin de pérenniser les emplois sur lesquels s'engageront le ou les repreneurs.

Une délégation du CCE est prête à rencontrer à tout moment vos services commerciaux chargés du suivi des équipementiers et sous traitants afin d'étudier toutes les possibilités qui permettraient d'éviter tout conflit social.

Nous attendons de votre part des réponses positives à nos demandes qui, vous le comprendrez bien, garantiront également le maintien de notre Savoir Faire au service de vos propres entreprises.

Dans cette attente, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

**Pour le Comité Central d'Entreprise  
Le Secrétaire Adjoint  
Philippe NALEWAJEK**